

Mesures cantonales (attention, ce document n'est pas exhaustif, et les montants ne peuvent pas toujours être attribués de manière univoque à des prêts ou des fonds perdus)

État au

16/04/2020

	À fonds perdu	Prêts	Simplifications administratives	Délais	Divers
AG	CHF 5 000 000	CHF 300 000 000	-	Divers allègements administratifs	-
AI	CHF 3 500 000	CHF 0	-	Report de la taxe de promotion du tourisme	-
AR	CHF 0	CHF 0	-	Suspension de taxes touristiques 2019 ; règlement immédiat des factures aux pouvoirs publics ; prolongations possibles des paiements d'impôts	Bourse d'échange en ligne ; adaptation des bordereaux d'impôts
BL	CHF 5 150 000	CHF 130 000 000	-	Allongement souple du délai en cas de corrections ; délai de carence pour le chômage partiel	Versements anticipés de 5 millions de francs de la Banque cantonale ; table ronde ; pas de rappels d'impôt en mars
BS	CHF 15 000 000	CHF 20 000 000	-	Allongement des délais de paiement pour les prestations publiques	-
BE	CHF 25 000 000	CHF 0	-	Gel des délais pour les débiteurs jusqu'au 30 juin ; règlement rapide des créances	Versements échelonnés pour les impôts
FR	CHF 50 000 000		Contribution en faveur de spécialistes en cautionnements, mais aussi indemnités	Allongement de délais de paiement	En particulier, 13 millions, dont 6 pour le tourisme et 5 pour la culture

GE	CHF 0	CHF 95 000 000	-	Nombreuses adaptations de délais ; certains loyers ne sont plus encaissés	Chatbot et hotline ; baisse du taux d'intérêt de retard à 1,5 % ; soutien financier pour l'agriculture ; l'AFC renonce aux rappels
GL	CHF 0	CHF 0	-	-	Des mesures de soutien seront décidées fin mars
GR	CHF 0	CHF 80 000	-	Flexibilité pour les créances, suppression des intérêts moratoires et frais de rappel ; souplesse pour les modalités de remboursement des prêts cantonaux et de la nouvelle politique régionale (NPR)	Soutien en faveur de la culture et du sport (les moyens prévus seront mis à disposition lorsque les directives en vue de la mise en œuvre du train de mesures de la Confédération seront communiquées) ; le canton met en place des cautionnements (subsidiaires) à hauteur de 80 millions de francs. Ceux-ci sont limités à 15% du chiffre d'affaires et à 5 millions de francs par entreprise.
JU	CHF 11 000 000	CHF 0	Allègement de certains engagements administratifs	Allongement du délai de remise de la déclaration fiscale 2019 jusqu'en août. Bénéficiaires : entreprises et particuliers	Adaptation des acomptes d'impôts ; baisse des intérêts moratoires ; soutien en faveur des chômeurs ; communiqués sur des décisions ; gel de procédures auprès de certains organes de la juridiction administrative jusqu'au 30 avril
LU	CHF 0	CHF 50 000 000	-	Règlement de factures de créanciers pour 51,5 millions ; baisse des taux moratoires	Banque cantonale : renforce le portail funders.ch
NW	CHF 0	CHF 0	-	Examine un allongement des délais de paiement	Collaboration avec des organisations économiques locales : plateforme en ligne «Bliibid diihei - wir kommen vorbei»
NE	CHF 4 000 000	CHF 30 000 000	-	Assouplissements pour les contribuables	-

OW	CHF 5 000 000	CHF 0	Facilitations administratives pour le chômage partiel ;	Règlement immédiat des factures de créanciers ; prise en compte souple de la situation personnelle en cas de difficulté de paiement	-
SH	CHF 0	CHF 0	-	-	Mesures de soutien à venir
SZ	CHF 2 000 000	CHF 150 000 000	-	Allongement du délai pour la déclaration fiscale au 31 mai ; règlement des factures réceptionnées par le canton dans un délai de 15 jours ; délai de paiement de 120 jours pour les factures établies par le canton	-
SO	CHF 0	CHF 10 000 000	-	-	Échanges réguliers ; baisse du taux d'intérêt de retard à 0%
SG	CHF 8 900 000	CHF 0	Report des réquisitions de poursuite et des continuations de poursuite	Traitement rapide des factures des fournisseurs	Versement anticipé de paiements directs dans l'agriculture (110 millions de francs env.)
TI	CHF 0	CHF 0	-	Allongement du délai de paiement de 60 jours pour les factures de l'État ; report de la déclaration fiscale	Prêts dans la loi sur le tourisme ; extension du chômage partiel ; adaptation de la base de calcul interne pour fixer les acomptes
TG	CHF 70 000 000	CHF 0	-	-	-
UR	CHF 1 100 000	CHF 0	-	-	Mise en place d'une task force
VD	CHF 50 000 000	CHF 100 000 000	-	-	Enveloppe totale de 400 millions de francs mises à disposition

VS	CHF 18 000 000	CHF 105 000 000	-	-	Aides au rééquilibrage des comptes pour manifestations sportives, culturelles et/ou à but touristique pour les événements annulés reporté (engagement non estimé)
ZG	CHF 30 600 000	CHF 100 000 000	-	-	Helpline ; demande en vue d'une baisse du coefficient d'impôt cantonal à 78 %
ZH	CHF 43 000 000	CHF 500 000 000	-	Allongement du délai de remise de la déclaration fiscale au 31 mai 2020 ; paiement immédiat des factures de créanciers ; allongement général du délai de paiement pour les débiteurs à 120 jours	Plateforme numérique pour les échanges
<u>Total provisoire</u>	<u>CHF 347 250 000</u>	<u>CHF 1 670 000</u>	-	-	-